

Juin/Août 2025

La Gogane

Magazine municipal
de la ville de Mûrs-Érigné

152



11 | Mûrs-Érigné labellisée
Territoire Bio Engagé

3 | Une mutuelle
dédiée aux
habitants

9 | Les rendez-vous
nature continuent

13 | La baignade à moitié
prix pour les 3-18 ans

14 | Les Escapades
Estivales animent
votre été

Ces évidences que l'on refuse de voir!



Jérôme Foyer,
Maire de la Ville
de Mûrs-Érigné

Depuis quelques semaines, le soleil d'été s'invite d'autorité et nous plonge dans la douce torpeur de son écrasante chaleur. Voilà de quoi nous régénérer et nous imprégner de vitamine D. Chouette! Depuis que les deux précédentes années ont rechargé largement nos nappes phréatiques, on en oublierait presque que la situation climatique soulève quelques interrogations...

Ne boudons pas notre plaisir, mais restons lucides... Le détricotage des lois sur le climat est un véritable fléau qui aura des conséquences irréversibles sur nos conditions de vie sur terre. Comment, alors que la documentation scientifique n'a jamais été aussi dense et consensuelle, peut-on penser que réintroduire des substances pesticides dans l'agriculture conventionnelle est un bienfait? Cette loi Duplomb, que l'Assemblée Nationale n'aura même pas eu le loisir de débattre, est un recul insensé au profit, non pas des agriculteurs, mais de quelques industriels et gros producteurs qui ne représentent pas la masse laborieuse des travailleurs des champs.

Dans le même registre, le temps consacré aux océans, même s'il a permis à de nombreux scientifiques d'échanger sur cette question, n'aura accouché que de mesures trop faibles, évitant les vraies questions, dont celle de la pêche industrielle au chalut.

Quand nos dirigeants nationaux auront-ils enfin le courage de prendre les décisions qui pourront limiter les conséquences de l'activité humaine sur notre maison commune?

À Mûrs-Érigné, vos élus se sont emparés de cette question cruciale. Nous ne pouvons pas tout faire à l'allure que nous souhaitons mais il faut commencer, et persévérer.

Ainsi, lorsque la Cour des Comptes analyse votre commune, elle pointe, entre autres, le coût du restaurant scolaire. Celui-ci est dans la moyenne nationale, mais la CRC nous encourage à renoncer à notre restaurant au profit d'entreprises extérieures à moindre coût. Pour autant, nous avons travaillé depuis plus de deux ans à la mise en place d'une régie communale pour l'approvisionnement en denrées alimentaires. À partir de septembre 2025, le restaurant scolaire sera approvisionné en produits frais, locaux et biologiques à presque 100%. Pourquoi? Parce que l'impact carbone d'une telle mesure est moindre que dans les circuits traditionnels, parce que donner à manger à nos enfants des produits sains et leur permettre d'apprendre le goût des choses est un atout essentiel pour les aider à grandir et à s'épanouir dans de bonnes conditions. Parce qu'enfin, les conséquences financières de la malbouffe sont bien plus importantes que la part de notre budget communal consacrée à nos achats alimentaires.

Nous devons prendre nos responsabilités et je ne veux pas que, dans quelques années, quand le scandale de l'industrie agroalimentaire éclatera avec ses conséquences sur la santé, nous y soyons associés.

Prendre soin les uns des autres, c'est prendre le risque d'aller au bout de ses convictions et d'agir contre ces évidences que l'on refuse de voir.

Bel été à tous.

«Prendre soin les uns des autres, c'est prendre le risque d'aller au bout de ses convictions.»

La Gogane est le magazine d'informations communales de la Ville de Mûrs-Érigné.

Directeur de la publication: Jérôme Foyer, Maire • Rédaction: le service communication, les élus, les services municipaux et les associations dont les articles sont publiés dans ce numéro • Mise en page: service communication • Crédits illustrations: Ville de Mûrs-Érigné, libres de droit (Pixabay, Canva Pro) ou précisé par la mention © • Impression: Les ateliers paquereau, 8 boulevard des Bretonnières, 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou. Imprimé sur papier éco-certifié avec des encres végétales • Tirage: 3300 ex. Dépôt légal à parution Distribution: BAL IDF

Contact: 5 chemin de Bellevue, CS 80015, 49610 Mûrs-Érigné • Tél. 02 41 79 78 77 • Mail: info@ville-murs-erigne.fr
Service communication: communication@ville-murs-erigne.fr



Mise en place d'une mutuelle dédiée aux habitants

Permettre à tous d'accéder aux soins tout en préservant le pouvoir d'achat des plus vulnérables, c'est l'objectif de la mise en place de la mutuelle communale, destinée aux habitants qui ne bénéficient pas d'une mutuelle d'entreprise.

Depuis 2016 les entreprises ont l'obligation de proposer une complémentaire santé collective à leurs salariés. Cependant certaines personnes doivent contracter une mutuelle à titre individuel (étudiants, retraités, indépendants, personnes sans emploi, etc.). Les tarifs ayant beaucoup augmenté ces dernières années, cela entraîne un renoncement à l'accès à une mutuelle, et parfois aux soins, d'une partie de la population.

Tarif attractif et couverture de qualité

La mise en place d'une mutuelle communale donne désormais l'opportunité à nos habitants d'accéder à une offre de complémentaire santé avec des conditions tarifaires plus favorables que celle du marché. Différents niveaux de garanties sont proposés pour s'adapter aux besoins de chacun et il est possible d'adhérer sans autre condition que votre lieu d'habitation, quels que soient votre âge, vos ressources ou votre état de santé.

Partenariat et proximité

La mutuelle communale repose sur un partenariat non financier entre le CCAS et des mutuelles sur la base d'un cahier des charges pour répondre aux besoins sur le territoire. Cette démarche est partagée avec le CCAS des Ponts-de-Cé, avec qui une consultation a été lancée auprès des organismes habilités à proposer une complémentaire santé. À l'issue de cet appel à partenariat et afin de garantir une liberté de choix, deux organismes répondant au cahier des charges ont été choisis: la Mutuelle Just et la MCRN.

Une ligne téléphonique directe et des permanences physiques sur rendez-vous dans les deux communes assureront à chaque adhérent un lien de proximité.



À vos agendas

Deux réunions publiques de présentation, ouvertes aux habitants des deux communes sont programmées:

- **Mar. 8 juillet à 16h:** Salle Emstal (3 Promenade d'Emstal) aux Ponts-de-Cé
- **Mar. 8 juillet à 18h30:** Espace Bellevue (10A Chemin de Bellevue) à Mûrs-Érigné.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'une de ces deux réunions, vous pouvez prendre contact directement avec les mutuelles:

Just: 08 09 54 60 00 ou sur just.fr
MCRN: 02 40 89 22 91 ou à infos@mcrn.fr

L'accueil de l'Hôtel de Ville restera ouvert le mercredi après-midi

Depuis le début de l'année, de nouveaux horaires d'accueil de l'Hôtel de Ville sont proposés. Cette expérimentation confirme que l'ouverture le mercredi après-midi est pertinente.

À l'issue d'une phase test de 6 mois, lors de laquelle les horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville ont été étendus, il apparaît que cela répond aux besoins de nombreux habitants. En effet, alors qu'habituellement la mairie fermait ses portes le mercredi après-midi, il a été constaté depuis janvier que ce créneau permet à des usagers de nous solliciter (appels et passages à l'accueil). Cela laisse penser qu'un certain nombre d'entre eux n'auraient pas été en mesure de prendre contact un autre jour de la semaine.

Il a donc été décidé de pérenniser ces horaires. Pour rappel, l'Hôtel de ville vous accueille donc du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi).

Contact: Hôtel de Ville de Mûrs-Érigné, 5 Chemin de Bellevue, au 02 41 79 78 77 ou à info@ville-murs-erigne.fr

Fortes chaleurs: ne restez pas isolé!

Comme chaque année, l'arrivée de l'été peut être synonyme de vagues de chaleurs. Dans ce contexte il faut se protéger et ne pas rester isolé en se faisant connaître auprès de l'Hôtel de Ville.

Les épisodes caniculaires ne sont plus rares et se multiplient sous l'effet du dérèglement climatique. Ils constituent un danger pour les plus fragiles, en particulier pour les personnes isolées lorsqu'elles sont âgées et/ou en situation de handicap. Si vous êtes concernées, vous pouvez vous inscrire sur le registre nominatif communal qui permet à la commune de veiller à la sécurité de ses citoyens.

Veille saisonnière et plan d'alerte

Concrètement, une veille saisonnière est exercée de juin à septembre en lien avec les services de l'État. Si un plan d'alerte canicule est déclenché par la préfecture, les services et élus municipaux prennent contact avec les personnes inscrites sur le registre et s'assurent qu'elles vont bien.

Démarche simple pour s'inscrire

Vous, ou une tierce personne, contactez le service population

Contact: Hôtel de Ville de Mûrs-Érigné, 5 Chemin de Bellevue, au 02 41 79 78 77 ou à info@ville-murs-erigne.fr

de l'Hôtel de Ville qui vous transmettra un formulaire à compléter et à retourner. À l'issue de cette démarche, votre inscription vous sera confirmée.

Gestes à adopter

C'est également l'occasion de rappeler les gestes à adopter pour se protéger, en premier lieu boire de l'eau et rester au frais. N'hésitez pas à contacter l'Hôtel de Ville ou le CCAS pour demander conseil et prendre connaissance des divers points d'eau ou espaces climatisés disponibles sur la commune.



En bref

Merci aux habitants bénévoles

La Ville tient à remercier la dizaine de citoyens bénévoles qui est venue participer au chantier participatif de rénovation de 4 concessions de soldats morts pour la France, samedi 17 mai, au cimetière d'Érigné. Grâce à eux, la mémoire des soldats érimurois morts pour la France lors de la Seconde Guerre Mondiale et de la guerre d'Algérie a pu être honorée.

Lutter contre l'isolement des aînés: Unis Cité et le Service Civique Solidarité Seniors en action

Dans un contexte où le vieillissement de la population s'accroît, l'isolement des personnes âgées est un enjeu social majeur. Pour y répondre, l'association Unis Cité s'engage activement à travers le programme Solidarité Seniors, un dispositif solidaire qui place la jeunesse au cœur de la lutte contre la solitude des aînés.

Ainsi, des jeunes âgés de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour ceux en situation de handicap), s'engagent pour 8 mois en tant que volontaires en Service Civique. Leur mission? Réaliser des visites de convivialité auprès des personnes âgées, à domicile ou en établissement.

Ces rencontres régulières offrent un moment d'échange, d'écoute et de partage. Les volontaires proposent des activités simples: jeux, promenades, discussions, aide à la découverte des outils numériques.

Si vous aussi, vous souhaitez bénéficier de ces visites, n'hésitez pas à contacter l'association afin de profiter de moments conviviaux avec ses jeunes.

Contact: Unis Cité au 02 41 39 68 82



Un temps pour soi avec « la Buiss'aidance »

Vous êtes proches aidants d'une personne senior, venez partager une activité physique adaptée à vos capacités!



La « Buiss'Aidance » et « Siel Bleu » vous proposent un cycle d'ateliers. Au programme: une présentation de l'action mettant en avant les « bienfaits de l'APA » pour les aidants, et 12 séances d'activité physique adaptée à vos besoins, vos capacités, et vos envies (travail de geste et postures, échanges, prendre soin de soi via les Activités Physiques Adaptées, sourires...).

L'action sera présentée vendredi 19 septembre, de 10h30 à 12h, à l'Espace Bellevue. Les séances auront lieu les vendredis de 10h30 à 12h à partir du 26 septembre.

Participation gratuite. Inscription obligatoire au préalable. Programme financé par l'ARS, la Conférence des financeurs, avec le soutien du CCAS de la Ville de Mûrs-Érigné.

Contact: Plateforme d'Accompagnement et de Répit des Aidants "La Buiss'Aidance", 85 route de Nantes, au 02 41 79 19 96 ou à accueildejour@labuissaie.fr

Ce qu'il faut retenir du rapport de la Cour régionale des comptes

La Cour Régionale des Comptes (CRC) a récemment publié un rapport sur la situation financière de la Ville. Un exercice de transparence important, bien que la Commune fasse déjà l'objet d'un suivi annuel depuis plus de 11 ans par les services de l'État via le « réseau d'alerte », en lien avec la Préfecture, les finances publiques et le Trésor Public.

Une situation financière connue et suivie

Sans surprise, le rapport confirme les difficultés héritées d'une situation financière fragile: une dette élevée, des recettes inférieures à la moyenne, et une faible capacité d'investissement.

La CRC observe que la Ville détient encore d'importantes réserves foncières, acquises via Angers Loire Métropole pour créer de futurs quartiers. En effet, depuis les années 2010, la Commune a acheté via Angers Loire Métropole des terrains et maisons dans le but de créer, à terme, de nouveaux quartiers. Elle a donc acquis par ce biais de nombreuses maisons rue du Grand Pressoir, la ferme de Mûrs et ses terrains, pour une somme globale s'établissant à environ 3 millions d'euros.

Ce portage foncier représente des frais annuels (environ 60 000€) mais il est en nette diminution depuis 2022, grâce à des ventes récentes (terrains de la ferme et route de Brissac). D'ici deux ans, la totalité

de cette dette devrait être résorbée grâce à la vente des biens restants.

Le rapport évoque aussi une capacité d'autofinancement qui pourrait devenir négative en 2027. Or, avec les données actualisées - notamment la hausse constante de la population - la Ville assure qu'elle restera positive à cet horizon.

Concernant la vente de la gendarmerie, la CRC regrette la perte de recettes. Ce choix, bien que discutable, a permis de répondre à une situation de trésorerie critique, causée par le reste à charge du chantier de l'Espace Bellevue engagé sur le mandat précédent. En effet, faute d'avoir recueilli suffisamment de subventions, la Commune a dû payer sur ses fonds propres la fin des travaux début 2023. Cette surtension de la trésorerie l'a obligé à demander un découvert bancaire.

2 recommandations émises

La CRC formule deux avis dans son rapport:

- Supprimer la prime de fin d'année

En bref

Merci!

Le CCAS tient à remercier l'association La Renouée de Mûrs-Érigné pour le soutien qu'elle lui apporte cette année.

En effet, l'association a effectué un don de 2 000 € en avril dernier, un geste généreux qui a vocation à contribuer à l'action du CCAS en faveur des habitants qui en ont le plus besoin.

Que vous soyez un particulier ou que vous représentiez une entreprise ou une association, vous pouvez également faire un don au CCAS (déductible des impôts dans le cas des particuliers et des entreprises).

Contact: CCAS de Mûrs-Érigné, 5 Chemin de Bellevue, au 02 41 79 78 85 ou à ccas@ville-murs-erigne.fr

versée aux agents municipaux, jugée illégale dans sa forme actuelle. En effet, la délibération prise en 1984 pour pérenniser la prime versée aux agents n'a pas été nommée de la même manière que la précédente, la rendant illégale. La Ville souhaite au contraire maintenir cette reconnaissance salariale, et travaille à la rendre conforme à la loi dès 2025.

- Externaliser le service de restauration scolaire, bien que celui-ci soit salué pour sa qualité. La Ville refuse cette solution industrielle, affirmant qu'une alimentation locale et bio est un investissement durable en santé publique. Elle annonce d'ailleurs atteindre 80% de produits bio et locaux dès septembre 2025.

Et maintenant?

Le rapport n'apporte pas de pistes nouvelles, mais confirme une gestion sous contrainte. La Municipalité entend poursuivre une gestion rigoureuse, tout en préservant ses choix de fond en matière de qualité de service public.



Une boutique de créateurs à la Rampe d'Érigné

Le local qui abritait autrefois Ma joyeuse tribu a trouvé une nouvelle vie : depuis avril, Catheline Garreau, créatrice originaire de Mûrs-Érigné et habitante de Mozé-sur-Louet, y a ouvert une boutique dédiée à l'artisanat local.

Pourquoi avoir ouvert votre boutique à Mûrs-Érigné ?

Je me suis lancée dans la création d'objets en résine époxy en avril 2024. J'ai commencé par des marchés et quelques dépôts dans des boutiques. L'arrêt d'activité de Ma joyeuse tribu a créé une opportunité que je n'avais pas anticipée... mais que j'ai saisie ! J'ai proposé à des créatrices que je connaissais de me rejoindre dans l'aventure, et quand j'ai annoncé le projet sur Instagram, d'autres m'ont spontanément contactée. Tout s'est enchaîné naturellement.

Que trouve-t-on dans votre boutique ?

Aujourd'hui, 17 créateurs et 2 producteurs locaux (épicerie fine : miel, thé, sel, vin désalcoolisé, huile...)

Contact: Catheline Garreau, 3 rampe d'Érigné, à cgcreations49@gmail.com ou sur [instagram : cgcreations49](https://www.instagram.com/cgcreations49). Ouverture mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Mercredi et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30 (horaires pourront évoluer en fonction de la clientèle).

présentent leurs produits en dépôt. Les contrats durent 3 mois, renouvelables, ce qui permet de faire tourner les exposants et de toujours proposer des nouveautés. La majorité est issue du département, et j'ai même une liste d'attente !

On y trouve de tout : bijoux, aquarelles, céramique, maroquinerie, bougies, fleurs séchées, savons, couture pour enfants (sacs, trousse, bandeaux...), peluches au crochet, cosmétiques, objets imprimés en 3D à base d'amidon de maïs...

J'ai aussi conservé l'univers enfant (jouets, livres) et vêtements de seconde main qu'avait la boutique précédente, mais sans dépôt-vente.

Des projets à venir ?

Oui, j'aimerais élargir l'offre d'épicerie fine, toujours en mettant en avant des producteurs locaux.



Vos projets prennent forme avec Agnès Delli Colli

Érimûroise depuis 2017, Agnès Delli Colli a lancé son activité indépendante en janvier. Architecte d'intérieur et dessinatrice en architecture, elle met son expérience au service de projets sur mesure, à l'écoute des envies et des usages.

Pourquoi avoir choisi de vous lancer à votre compte ?

Après 22 ans dans un cabinet d'architecture et de maîtrise d'œuvre, l'envie de renouer avec le sens premier de mon métier, de replacer l'humain au cœur des projets, m'a poussée à me lancer. Être à mon compte me permet d'aborder les choses autrement, en travaillant main dans la main avec les clients, dès la phase de conception. Je m'oriente aujourd'hui davantage vers l'architecture intérieure et la rénovation, avec un accompagnement souple, personnalisé et à la carte - du simple conseil à la mission complète.

Quels services proposez-vous ?

Je suis dessinatrice en architecture et diplômée en architecture intérieure, ce qui me permet de travailler sur des projets allant jusqu'à 150 m². J'accompagne particuliers, professionnels et

cabinets d'architecture pour des rénovations, des extensions, ou encore des réaménagements de bureaux. J'interviens sur toutes les phases en amont du chantier : relevés, conception, permis, consultation des entreprises, choix des matériaux... Je m'entoure de partenaires pour la partie suivi de chantier.

Comment accompagnez-vous les projets ?

Mon rôle, c'est d'accompagner les clients, d'être à leur écoute, présente, à leur rythme, mais avec ambition. On va repenser chaque mètre carré avec intention, précision et style. On ne parle pas que de coussins et de jolies couleurs. On parle architecture d'intérieur, repenser les volumes, la circulation, la lumière, les fonctions, les émotions. Ensemble, on va créer un intérieur sur mesure, fonctionnel et inspirant qui répond à leur mode de vie et leurs besoins profonds.

Contact: Agnès Delli Colli, Architecte d'Intérieur et Dessinatrice indépendante en architecture, au 06 07 68 44 72 ou à agnes.deliccolli@outlook.fr



Vos créations prennent vie avec Mague Graphiste

Installée depuis un peu plus d'un an à Mûrs-Érigné, Marine de Guernon a lancé son activité indépendante sous le nom Mague Graphiste. Passionnée par la création visuelle, elle met son expertise au service des entreprises comme des particuliers.

Quel est votre parcours ? Pourquoi ce choix de l'indépendance ?

Je suis diplômée d'un master en communication. Pendant cinq ans, j'ai occupé un poste en communication interne et externe dans une TPE, tout en développant en parallèle une activité de graphiste en freelance. C'est dans ce domaine que je m'épanouis le plus et que la demande est la plus forte, notamment pour des projets ponctuels. Me mettre à mon compte m'a permis de me consacrer pleinement à cette spécialité.

Quels types de prestations proposez-vous ?

Je réalise des créations graphiques sur tout support : print (cartes de visite, affiches, maga-

zines, flyers, etc.) et web (identité visuelle pour les réseaux sociaux, design de site internet, emailing...). Je m'adapte à chaque demande en fonction des besoins et du public cible.

Des projets en cours ? Des envies pour demain ?

Oui, je souhaite élargir mon offre en développant la communication dédiée au secteur viticole. Je travaille aussi à renforcer mes compétences en photographie. Et j'aimerais étoffer mon réseau local : pour l'instant, je collabore davantage avec des clients basés à Tours ou Paris, mais je compte bien me rapprocher des acteurs angevins !

Contact: Marine De Guernon, Mague Graphiste, au 06 02 36 54 83 ou sur [Instagram : Mague_Graphiste](https://www.instagram.com/Mague_Graphiste)



Bien-être et apaisement avec la sophrologue Émilie Bochereau

Ancienne infirmière, Émilie Bochereau a choisi de se réorienter vers la sophrologie. Depuis avril dernier, elle vous accueille dans son cabinet à son domicile, à Mûrs-Érigné, pour des séances personnalisées.

Pourquoi avoir décidé de vous réorienter ?

Après huit ans en tant qu'infirmière, j'ai changé de poste pour devenir chargée d'application informatique en clinique pendant cinq ans. Mon rôle consistait à faire le lien entre les soignants et les praticiens via un logiciel de gestion des dossiers patients. C'était intéressant, mais le contact direct avec les personnes me manquait. J'ai besoin de sentir que j'aide concrètement, au moment où les gens en ont besoin.

Je trouve que les soignants manquent souvent de temps pour accompagner pleinement les patients. La sophrologie répond à cette problématique : elle offre de la douceur, du temps, et un accompagnement personnalisé. C'est ce qui m'a séduite.

Quels services proposez-vous ?

La sophrologie permet de construire un protocole sur mesure, en fonction des besoins de chacun. J'accompagne mes clients sur des problématiques

variées : gestion du stress, des angoisses, des douleurs chroniques ou émotionnelles, troubles du sommeil, manque de confiance en soi...

Je suis également spécialisée dans l'accompagnement des enfants, notamment pour la gestion des émotions.

Chaque séance a un objectif défini à l'avance. Une seule peut suffire, ou plusieurs peuvent être nécessaires, selon les attentes. L'essentiel est que la personne reparte plus légère.

Les séances durent environ 1 heure pour les adultes, 45 minutes pour les enfants, et 30 minutes pour les plus petits.

Des projets pour la suite ?

Je souhaite me former à l'accompagnement du burn-out et intervenir en entreprise, d'abord dans le secteur de la santé, puis dans d'autres milieux professionnels. J'aimerais également proposer des interventions en milieu scolaire.

Contact: Émilie Bochereau, sophrologue, 3 square des Camélias, au 06 18 85 39 88 ou sur www.emilie-bochereau-sophrologue.fr

Carnet d'état civil



• • • • Naissances

Augustin Riou : 13/03/25
 Jade Beauvilain : 18/03/25
 Gloria Place : 12/04/25
 Amaël Bouchdouk Hyvon : 13/04/25
 Charlie Gauteur : 20/04/25
 Garance Sechet : 12/05/25
 Mirân Tekin : 12/05/25
 Aïron Menard : 14/05/25
 Judith Treutenaere : 16/05/25
 Marcel Treutenaere : 16/05/25



• • • • Décès

Jean-Luc Riquena : 17/03/25
 Michelle Binet
 vve. Chevet : 22/03/25
 Françoise Trilleaud
 ép. Boutonnat : 25/03/25
 Auguste Defois : 26/03/25
 Catherine Leoffler
 ép. Fortier : 28/01/25
 Guy Gouin : 12/04/25
 Cyrille Patoyt : 13/04/25
 Raymonde Bauland
 ép. Leduc : 21/04/25
 Emma Chabert : 07/05/25
 Daniel Gouffier : 08/05/25
 Claude Dufresne : 11/05/25
 Yves El Koubbi : 13/05/25
 Marcel Chureau : 20/05/25
 Olivier Renault : 22/05/25
 Monique Coneim
 ép. Leclercq : 25/05/25



• • • • Mariages

Alexandre Cavel et Mélina Thaumoux : 29/03/25
 Nicolas Baron et Delphine Drouault : 17/05/25
 Victor Grippy et Anaïs Debely : 24/05/25
 Pierre-Jean Rols et Domitille Robert : 31/05/25
 Anthony Gaufreteau et Marion Tijou : 07/06/25
 Adrien Rochard et Mélanie Bruneau : 07/06/25
 Erwan Frazier et Mélanie Rousseau : 07/06/25

Habitabilité

Le système métrique pour les adresses des hameaux

Comme évoqué dans le précédent numéro de la Gogane, la Commune travaille sur la dénomination et la numérotation des voies des hameaux pour répondre à ses obligations légales.

Dans le cadre de cette démarche, le système métrique pour la numérotation des adresses a été retenu. La numérotation métrique consiste à définir un numéro en fonction de la distance d'une entrée par rapport à l'extrémité de la voie orientée vers le centre urbain.

Ce système facilite notamment la distribution des courriers ou colis, une meilleure géolocalisation des adresses par les services de secours ainsi que la création ultérieure de nouveaux numéros.

La nouvelle numérotation donnera lieu à la distribution de panonceaux par la Ville auprès des propriétaires concernés. Les propriétaires concernés ne peuvent s'opposer à ce numérotage.

Conformément à l'article L. 2213-28 du code général des collectivités territoriales, l'entretien du numérotage est, quant à lui, à la charge des propriétaires qui peuvent préférer, à leurs frais, un matériau à leur convenance, tout en se conformant aux instructions ministérielles.

En bref

Éclairage public stoppé l'été

Depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 31 août, la Commune, tout comme la majorité des communes d'Angers Loire Métropole, a décidé de couper son éclairage public. En effet, les journées se rallongeant, ce dernier n'est plus nécessaire. Seuls les carrefours sécuritaires resteront allumés comme habituellement.



Cultiver demain

Les rendez-vous Nature en Anjou, ça continue!

Dans le cadre de ses actions de préservation et valorisation des milieux naturels du Maine-et-Loire, le Département a co-financé la mise en place des événements sur le territoire érimûrois pour découvrir les espèces, les milieux et les paysages de l'Anjou.

Les rendez-vous Nature en Anjou organisés sur la commune vous attendent avec un programme varié: observation de la faune et de la flore érimûroise, balade sensorielle, découverte scientifique, spectacle musical, artisanat végétal et photographie de nature. Les animations sont gratuites et sur inscription obligatoire en raison de places limitées.

• **Dim. 6 juillet de 17h à 18h**

Vivant, connexion avec la nature - Spectacle

• **Jeu. 17 juillet de 10h à 12h**

Les mystères du frêne têtard

• **Jeu. 31 juil. de 10h à 12h30**

Mon ami le lierre

• **Mer. 27 août de 10h à 12h**

Balade jouets buissonniers

• **Jeu. 28 août de 10h à 12h**

Vive l'ortie

• **Dim. 7 sept. de 15h à 17h30**

Vannerie et végétaux tressables

• **Mer. 24 sept. de 10h à 11h**

Vadrouille pour petits petons

• **Sam. 18 oct. de 15h à 17h30**

Smart'plantouses



• **Mar. 22 juillet à 22h**

Inventaire papillons de Nuit

L'ensemble de la programmation et des informations sur les réservations est également à retrouver en ligne dans l'agenda du site internet de la Ville : www.murs-erigne.fr

Contact: Emmanuelle Fougeroux au 02 41 79 78 73 ou à nature-adt@ville-murs-erigne.fr

Tondre à la bonne heure

Vous avez un potager ou des parterres de fleurs? Vous avez besoin de pollinisateurs! Vous aimez les oiseaux et souhaitez les attirer dans votre jardin? Ils ont besoin de nourriture, dont de nombreux insectes! Voici quelques conseils utiles pour préserver les insectes pendant la tonte de votre gazon.

Le mieux est de laisser des zones refuge non tondues. Pour les zones tondues, préférez un passage de tondeuse d'une hauteur de coupe de 8 à 10 cm de haut et intervenez de préférence de 10h à 12h par beau temps. Pourquoi? Parce que les insectes ont besoin d'emmagasiner de la chaleur le matin. Ils commencent donc par se réchauffer et seront incapables de fuir sous les lames de la tondeuse, si vous coupez à la fraîche. Ensuite, quand il fait bien chaud (l'après-midi), la plupart butinent, donc ce n'est pas idéal de venir tondre pâquerettes et pissenlits. Et enfin, pensons aussi aux voisins. Adapter son horaire de tonte, c'est aussi préserver le calme dans le quartier.



Une tour à hirondelles dans le cimetière de Mûrs

Les agents municipaux ont construit une tour à hirondelle pour encourager l'installation des Hirondelles de fenêtre dans le bourg de Mûrs; celles-ci reviennent chaque année d'Afrique pour donner naissance à leurs petits dans nos régions. Nous rappelons que la destruction des nids et le dérangement des oiseaux est strictement interdit et passible d'une amende.



Retour sur la campagne de piégeage de frelons à pattes jaunes (asiatiques)

La commune s'est dotée de 4 pièges sélectifs et a effectué une première campagne de piégeage de printemps. Positionnés à proximité des écoles et lieux de passage et dans des secteurs où des nids ont été détruits l'an passé, ces pièges ont permis de capturer 10 fondatrices. Le piégeage de printemps est terminé, il faut maintenant être vigilant pour détecter les nids et les faire détruire. Les pièges bouteilles et autres pièges non sélectifs sont à proscrire, ils tuent bien plus de pollinisateurs essentiels que d'insectes « indésirables ». Si vous détectez un nid de frelons à pattes jaunes, vous pouvez contacter notre policier rural au 02 41 79 78 70.



Parce que l'eau est une ressource rare, chaque geste compte !

Angers Loire Métropole propose une contribution financière pour l'achat d'un récupérateur d'eau installé sur une gouttière à déconnecter du réseau d'eau pluviale, afin de privilégier l'infiltration des eaux de pluie « à la parcelle ».



© Angers Loire Métropole

Critères d'attribution de la subvention

- Être propriétaire d'un logement dans une des communes d'Angers Loire Métropole
- Déconnecter définitivement sa gouttière du réseau collectif public d'eaux pluviales (dans la limite de deux gouttières par logement)
- Permettre au trop-plein du récupérateur d'eau de retourner dans son jardin
- Avoir acheté **après le 2 mai 2024** un récupérateur d'eau de pluie neuf, d'une capacité minimale de 200 litres
- Cette subvention ne pourra être cumulée avec l'aide d'un autre organisme

À noter

Si votre gouttière n'était pas raccordée au réseau d'eaux pluviales (canalisé ou fossé) avant installation du récupérateur d'eau de pluie, vous ne pourrez pas bénéficier de la subvention.

Faire une demande de subvention

- Pour effectuer la demande de subvention, il faudra fournir :
- La facture d'achat acquittée du récupérateur et de ses accessoires, au nom du demandeur (datée à partir du 2 mai 2024)
- Les photos avant/après de l'installation (avant travaux: une vue d'ensemble de la façade concernée, la descente de gouttière à déconnecter et sa connexion au réseau collectif d'eau pluviale, la zone végétalisée où sera redirigé le trop-plein du récupérateur - après travaux: le récupérateur et l'évacuation du trop-plein vers le jardin)
- Un RIB du compte sur lequel sera versée la subvention

Plus d'informations sur www.angersloiremetropole.fr/mon-quotidien/eau-et-assainissement/infiltrer-l-eau-de-pluie-sur-son-terrain/aide-a-l-acquisition-d-un-recuperateur-d-eau



En bref

Passage aux horaires d'été pour les déchetteries

Angers Loire Métropole reconduit les horaires d'été en déchetteries du 15 juin au 15 septembre inclus.

Du 15 juin au 15 septembre inclus, les déchetteries seront ouvertes du lundi au samedi de 7h 15 à 14h 45 et le dimanche de 8h 30 à 12h (sauf déchèterie Emmaüs). La déchetterie de Corné sera ouverte lundi et jeudi de 9h à 12h 30, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 15h. En cas de déclenchement du plan canicule, la fermeture des déchetteries sera avancée à 12h 30. L'information sera disponible sur le site internet d'Angers Loire Métropole.

www.angersloiremetropole.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets/les-dechetteries

Montant de la subvention

Le montant sera calculé au prorata du prix d'achat (maximum 80%) et varie selon le volume du récupérateur d'eau. Le montant maximum par volume de récupérateur est de 260€ TTC pour l'achat d'un récupérateur d'une capacité comprise entre 200 et 300 litres, 310€ TTC pour une capacité entre 301 et 600 litres, et 360€ TTC pour une capacité supérieure à 600 litres.

Mûrs-Érigné labellisée Territoire BIO Engagé pour la gestion de sa cuisine centrale

Le label Territoire Bio Engagé a pour objectif de valoriser les démarches et engagements dans la bio, tant auprès des habitants du territoire que des différents partenaires.

Un label qui récompense une politique en faveur d'une alimentation durable

Le label « Territoire BIO Engagé » garantit le niveau de réussite d'une collectivité territoriale et de ses acteurs dans son engagement pour développer le mode de production biologique. La Ville travaille activement depuis plusieurs années en faveur d'une alimentation durable, gage de bonne santé pour l'environnement, et donc, pour ses citoyens.

Pour obtenir ce label, plusieurs critères d'éligibilité sont requis: avoir plus de 22% de produits bio introduits dans les repas de la restauration collective au cours des 6 derniers mois et/ou au moins 15% de la surface agricole bio, en respectant également la loi EGALIM dans les restaurants collectifs. Dans le cas de la commune de Mûrs-Érigné, le label a été attribué sur la base du critère de la restauration collective, grâce à un taux de 28,2% de produits bio intégrés dans les repas scolaires. Un chiffre qui va augmenter très prochainement avec le passage de l'approvisionnement de la cuisine centrale en régie directe: du producteur à l'assiette!



La charte du label a été signée le 23 mai dernier lors du lancement du festival Mûrs pour les transitions

Dès septembre, plus de produits bio dans les assiettes grâce à l'approvisionnement direct

Le passage en régie directe s'inscrit dans le cadre du Projet Alimentaire de Référence (PAR) mené par la commune de Mûrs-Érigné. Jusqu'à présent, la Commune avait un contrat avec le prestataire Armonys. Celui-ci livre en produits frais et bruts la cuisine centrale qui a toujours confectionné les repas. En septembre prochain, la Municipalité deviendra autonome sur ses approvisionnements. La gestion des commandes sera alors réalisée par les agents qui ont suivi une formation aux nouvelles techniques culinaires, plus économes et écologiques.

Ce nouveau fonctionnement permet ainsi à la commune un meilleur contrôle de la qualité des repas, une meilleure traçabilité des produits et une valorisation des produits du territoire. En effet, l'objectif est de favoriser l'approvisionnement auprès de producteurs de proximité, permettant alors de stimuler l'économie locale. L'utilisation des produits de saison et la réduction du gaspillage alimentaire restent des priorités. À travers cette initiative, la Municipalité a pour objectif d'offrir à ses convives, une alimentation plus durable, locale, équitable et toujours plus respectueuse de l'environnement.

Au total, ce sont 16 fournisseurs locaux engagés envers une alimentation durable qui ont été sélectionnés et qui nous accompagneront en nous proposant une sélection de produits authentiques et de saisons directement issus de leur ferme (le plus près étant seulement à 12km et le plus loin à 106km). 4 grossistes locaux seront également présents. En passant par eux, la cuisine centrale municipale produira des repas avec, a minima, plus de 70% de produits issus de l'agriculture biologique.

28.2 %

C'est le pourcentage de produits bio utilisés par la cuisine centrale municipale pour nourrir les petits du multi-accueil Les p'tits loups, les élèves des 3 groupes scolaires et les aînés pour leur repas du lundi. Un chiffre qui devrait atteindre plus de 70% dès septembre prochain avec le passage en approvisionnement direct auprès des producteurs locaux bio.

La fête des parents à l'école St Pierre

Le 23 mai, les enfants ont présenté leur travail de l'année sur le thème « ma planète » à l'occasion de la fête des parents.



Cette année, la fête des parents a pris la forme d'un marché des connaissances. Les parents ont pu déambuler dans les allées du marché et s'arrêter sur de multiples stands où les enfants eux-mêmes présentaient leurs découvertes. L'ensemble des classes a travaillé autour du thème « ma planète » en abordant diverses connaissances liées au développement durable.

Ainsi, les parents ont pu redécouvrir le tri des déchets avec les PS-MS, ils ont approfondi leurs connaissances sur les vers de terre et le compostage avec les MS-GS, les CP leur ont proposé un jeu autour du cycle de l'eau

domestique, les CE ont présenté les fruits et légumes de saison pour consommer au plus juste, avec les CE2-CM1 les parents ont découvert la classification des animaux marins et les élèves de CM ont expliqué les causes et les conséquences du réchauffement climatique. Bien d'autres connaissances ont été développées à travers des activités sous forme de jeu et de panneaux explicatifs au cours de ce marché. L'enthousiasme des enfants et de leur famille a favorisé l'ambiance conviviale de cet événement qui s'est terminé autour d'un apéritif et d'un pique-nique.

Contact: École Saint Pierre; 1 rue Pierre Levesque au 02 41 57 71 08 ou à murserigne.stpierre@ec49.fr

Les grandes sections de l'école Charles Perrault sur scène

Le 13 mai dernier, les élèves des 3 classes des écoles maternelles Bellevue, Charles Perrault de Mûrs-Érigné, et Armand Brousse de Saint-Melaine-sur-Aubance, sont arrivées au Centre Culturel Jean Carmet pour participer à la journée du Printemps Théâtral des Maternelles.

Cet événement est organisé par l'association Enjeu 49 Théâtre-Éducation, par l'intermédiaire de la responsable du Printemps Théâtral des Maternelles et des Écoles, Mme Sawaya-Catalano (également enseignante à l'école maternelle Charles Perrault), en partenariat avec le CCJC.

Le Printemps Théâtral des Maternelles a couronné une année riche en découvertes artistiques. C'est un temps de rencontre entre les enfants et l'occasion de s'initier à la création du spectacle vivant.

Pendant l'année scolaire, les élèves ont assisté à des spectacles jeune public. Ils ont pu visiter le CCJC, et explorer ses différents espaces: coulisses, loges, bureaux, locaux techniques, scène... Découvrir les différents métiers du spectacle vivant et s'initier à la régie son et lumière grâce à un parcours initié par Emma Audichon, assistante à la programmation et Charly Verger,

responsable technique du CCJC.

Tout au long de l'année, ils ont également pratiqué le jeu dramatique grâce à des ateliers hebdomadaires avec leurs enseignantes, Mesdames Nourry, Sawaya-Catalano, Seillé et Pagerie, en collaboration avec une comédienne professionnelle: Alice David de la compagnie La Grange aux Arts, domiciliée à Cholet.

Cette 2^{ème} édition du Printemps Théâtral a été le bouquet final de ce projet et leur a permis de monter sur scène et de montrer à leurs camarades leur création. Le matin, encadrées par des comédiennes professionnelles dans des ateliers de pratique, les classes ont été mélangées; ce qui a permis aux enfants de se rencontrer et de mieux se connaître, de se familiariser avec l'espace scénique et d'approprier leur trac. L'après-midi, place au spectacle! Ils ont été tour à tour comédiens et spectateurs.



Les enfants ainsi que leurs enseignantes ont passé une merveilleuse journée, riche en rencontres et découvertes théâtrales. Ils en ressortent joyeux et enthousiastes, avec les yeux plein d'étoiles.

Les classes de grande section (GS) des écoles environnantes sont les bienvenues pour la prochaine édition. Pour toute demande, veuillez contacter le service culturel à centre. jean.carmet@ville-murs-erigne.fr ou l'association ENJeu 49 à enjeu49@gmail.com.



Un été plein d'énergie à l'Espace Jeunes!

Summer Games, olympiades, sorties piscine et vélo, séjour à Parthenay, jeux, veillées barbecue et pizzas, ateliers impression 3D... Cet été, les jeunes de Mûrs-Érigné ont rendez-vous avec l'aventure, la créativité et la convivialité à l'Espace Jeunes.

L'Espace Jeunes dévoile son programme estival 2025, riche en animations pour les 11-17 ans. Du 7 juillet au 29 août, six semaines d'activités variées attendent les jeunes: ateliers créatifs (impression 3D, recycl'art, origami), défis sportifs (canoë, vélo, tir à l'arc, futsal), sorties rafraîchissantes (piscine, base nautique, cinéma), et veillées festives (BBQ, pizzas, jeux de rôle, soirées à thème).

Parmi les temps forts, on note le séjour à Parthenay du 14 au 18 juillet, les Summer Games (5 juillet et 28 août), événements festifs ouverts à tous. Mais aussi des journées intergénérationnelles avec la ludothèque et le CCAS, des ateliers cuisine, des tournois, des jeux en plein air et bien plus encore!

Les jeunes peuvent aussi proposer leurs idées et participer à la vie du centre. L'équipe d'animation les accueille, du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 4 juillet, du lundi au vendredi de 9h30 à 18h, à l'Espace Jeunes.

Contact: Espace Jeunes au 02 41 444 441, au 06 43 28 65 37 ou à espace.jeunes@ville-murs-erigne.fr

Les vacances d'été au centre de loisirs

À l'approche des grandes vacances, le centre de loisirs se prépare à accueillir les enfants pour un été riche en découvertes, jeux et animations. Cette année encore, l'équipe d'animation a concocté un programme varié et adapté à tous les âges!

L'été sera rythmé par quatre grandes thématiques: la lecture, l'environnement, le vivre-ensemble et la citoyenneté. Au programme: activités sportives, ateliers créatifs, sorties nature, et grands jeux en plein air. L'équipe d'animation, passionnée et attentive, veillera à ce que chaque journée soit rythmée par des découvertes et du plaisir.

Contact: Accueil de loisirs Bouëssé au 06 51 52 49 06 ou à alshmurserigne@fol49.org



En bref

Baignade des Ponts-de-Cé: la Ville finance 50% du prix de la carte pour les 3-18 ans

Afin de faciliter l'accès des jeunes érimûrois âgés de moins de 19 ans à la baignade municipale de l'île du château aux Ponts-de-Cé, la convention de partenariat signée en 2023 avec la ville des Ponts-de-Cé a été renouvelée pour la saison 2025.

Cette dernière permet aux familles de payer l'abonnement à moitié prix, l'autre moitié étant facturée directement à la commune de Mûrs-Érigné à la fin de la saison estivale. Ainsi, la carte d'abonnement pour la saison 2025 revient à 28,50 € au lieu de 57 € pour les érimûrois de 3 à 18 ans. La piscine des Ponts-de-Cé est ouverte depuis le 18 juin jusqu'au dimanche 31 août.

Vibrez cet été au rythme des Escapades

Vos plus belles tonges, chapeaux et lunettes de soleil vous accompagneront cet été pour découvrir les spectacles et animations proposées aux quatre coins de la ville. Pas besoin de partir bien loin pour s'aventurer dans des chemins artistiques et poétiques.

Exposition photographique «Douce enfance au Mali»

© Aurélie Pousset



Jusqu'au 31/08
Médiathèque Jean Carmet

Aurélié Pousset, en partenariat avec Sira La et Les Ateliers du Vau (Been Penc), expose une série de photographies sensibles sur l'enfance au Mali. Nourries d'un parcours dans le domaine scolaire, socioculturel et artistique au Mali, ces photographies sont des instants figés de joie, curiosité, et douceur du partage au quotidien, vécus avec les enfants rencontrés au coin d'une rue, dans la famille ou à l'école.

Ouvert à tous
Exposition visible aux horaires d'ouverture de la médiathèque



Concert trio Zeliye

Ven. 27/06 à 20h30
Médiathèque Jean Carmet

Dans le cadre du Pôle ressources Scène musicale 49

En lien avec les mouvements de solidarité pour la Palestine, le trio Zeliye interprète des chants et musiques issus des cultures du pourtour palestinien. Écouter le trio Zeliye, c'est se laisser emporter par

l'entrelacement mélancolique des cordes - violon, oud, guitare - et par l'énergie d'une fête populaire aux sons de la derbouka, du riq et du bendir.

Gratuit, réservation conseillée auprès de la médiathèque au 02 41 57 82 11



© Johanna Krawczynski

Le Jau en fête

Sam. 19/07 à partir de 14h
Parc du Jau

Fêtez l'été entre amis ou en famille au Parc du Jau. La Ville de Mûrs-Érigné investit cet espace naturel pour illuminer votre journée: spectacle, jeux, animations et foodtruck!

• de 14 h à 18 h :

Jeux surdimensionnés pour toute la famille avec la ludothèque Colin Maillard.

• 17 h 30 : Rihla – Trajectoires

Quatre artistes circassiens nous emmènent en voyage sur une extraordinaire plateforme volante. Entre acrobaties, portés et voltige, ils nous racontent le territoire parcouru, les rencontres et les paysages. Chacun de leur pas entre en écho avec le suivant et le fil se tisse, d'un pays à l'autre, d'un corps à l'autre...

• 18 h 45 et 21 h 15 :

La fanfare Pixels viendra rythmer et colorer ce début de soirée. Fanfare de cuivres certes, mais c'est avant tout une joyeuse bande de fanfarons qui revisite des classiques de la musique d'ici et d'ailleurs.

• 19 h 45 : Et si on chantait ?

Camilo et Alexandre vous feront vivre un karaoké complètement givré. Avis aux chanteurs confirmés ou de salles de bains! Le duo - subtil mélange entre sensibilité et humour déjanté, douce folie et énergie survitaminée - se laisse imprégner et surprendre par le public: rien n'est défini à l'avance et tout est construit avec et pour vous.

Gratuit • En famille
Foodtruck chez Pépette, glacier Gelati Ghizzoni • Bar sur place

© La Carrière



Estivales 2025 !

© Live Communication



Promenades Fantômes

18 et 25/07 à 21h30,
23 et 30/08 à 21h
RDV Cimetière d'Érigné,
19 chemin de la Chevrette

Une création soutenue par le CCJC

C'est à la tombée du jour que sort des brumes de la nuit le commissaire Hector Dumont. Il se faufile tel une ombre le long du Louet et à travers les ruelles du quartier de la Fontenelle. Suivez ce personnage intrigant raconter les souvenirs autant étranges qu'inquiétants, de notre bonne vieille bourgade de Mûrs-Érigné...

Les Promenades Fantômes sont des spectacles déambulatoires en extérieur où l'on y découvre trois histoires de faits divers et de paranormal qui ont marquées l'Histoire de Mûrs-Érigné.

Préparez-vous à une balade entraînante!

Réservation obligatoire sur www.lesexpresso.com

À partir de 8 ans • Durée : 1 h 15

Tarifs : plein : 14€ / réduit 10€ / gratuit pour les moins de 12 ans



Summer Games

Jeu. 28/08 à partir de 14h
Espace Jeunes

L'Espace Jeunes et la Ludothèque Colin Maillard s'associent pour un après-midi dédié aux jeux. Vous pourrez vous amuser autour de jeux bien connus ou avec les jeux créés et animés par les jeunes de la commune.

• À partir de 19 h :

La ludothèque ouvre ses portes pour une soirée jeu autour d'un apéro convivial.

Gratuit • Tout public, en famille
Boissons et bonbons sur place
Contact : Espace Jeunes
au 02 41 44 44 41

En bref

La médiathèque passe en horaires d'été

Du 1^{er} juillet au 31 août, la médiathèque modifie ses horaires d'ouvertures. Rendez-vous du lundi au samedi de 9h à 13h. Fermeture du 1^{er} au 15 août.

Pendant l'été, doublez vos emprunts! Vous pouvez emporter jusqu'à 20 livres, 20 CD, 8 DVD adulte et jeunesse pendant 6 semaines. De quoi vous occuper pendant les congés!

Pêche aux livres surprise à la médiathèque

Comme chaque été, la médiathèque invite les enfants de 3 à 11 ans à une pêche à la ligne... littéraire! Chaque participant tire au hasard un paquet mystère, contenant un livre soigneusement choisi selon son âge (3-6 ans, 6-9 ans, 9-11 ans). Le principe: découvrir une histoire qu'on n'aurait pas sélectionnée soi-même, élargir ses lectures... et peut-être se laisser surprendre! Les livres pêchés sont empruntables pour 6 semaines.



Appel aux talents: participez à la 37^{ème} Exposition « Les Artistes de Mûrs-Érigné »

Emblématique de la commune, l'exposition se déroulera du 21 au 27 novembre au CCJC. C'est l'événement qui met en lumière la création amateur érimûroise. Que vous soyez débutant ou très initié, osez franchir le pas et venez vous inscrire pour faire découvrir votre talent.

Toutes les créations issues de l'art plastique ou de l'artisanat d'art sont les bienvenues: peinture, dessin, sculpture, photographie, broderie, tournage sur bois, cartes à gratter...

Pour participer, il faut être un artiste amateur (les artistes professionnels peuvent également exposer mais seront notifiés «Hors concours») et remplir une des conditions suivantes: résider ou avoir résidé à Mûrs-Érigné, travailler ou avoir travaillé à Mûrs-Érigné, exercer ou avoir exercé une activité artistique sur la commune. Pour les artistes

mineurs, une autorisation parentale est demandée.

Dossier d'inscription à retirer au Centre Culturel Jean Carmet ou à télécharger en ligne sur www.murs-erigne.fr

Retour des dossiers au plus tard vendredi 26 septembre au CCJC ou par mail à centre.jean.carmet@ville-murs-erigne.fr

Inscription gratuite

Cette année, c'est Alban Descloux, artiste créateur recycleur, qui sera l'invité d'honneur. Plébiscité par le comité organisateur, l'artiste exposera ses œuvres aussi amusantes qu'inspirantes. Il détourne des objets, transforme des matériaux pour créer et donner vie et poésie à des sculptures et objets originaux.



© Alban Descloux



Rejoignez l'UPAJ!

La saison 2024-2025 de l'UPAJ touche à sa fin et nous avons le plaisir de constater que vous êtes globalement satisfaits des différents ateliers qui vous ont été proposés cette année et nous vous remercions pour votre implication dans ces derniers!

Pour rappel, l'UPAJ est conduite en gouvernance partagée avec des commissions qui gèrent et qui prennent des décisions sur différentes missions spécifiques au fonctionnement de l'association. En 2025, nous sommes 4 personnes élues au sein du Conseil d'Administration (CA) soutenues par 6 volontaires qui ont intégré chacun une commission. Le CA est là pour prendre des décisions ainsi que pour orienter l'association vers une vision précise. Quant aux commissions, elles gèrent l'activité.

Nous prenons plaisir à nous impliquer dans l'UPAJ et nous souhaitons étoffer le groupe pour ne pas nous essouffler. Comme vous le savez, plus les adhérents sont impliqués, plus les tâches sont partagées et le gain de temps assuré. Comme dans toute association, on découvre, on construit de nouvelles relations, on se forme, en s'appuyant sur la confiance du groupe, le respect des différences de chacun. C'est pourquoi



nous vous invitons à mettre un pied à l'UPAJ et essayer tout simplement. Nous vous accueillerons avec bienveillance, dans la bonne humeur et comme toujours avec le sourire! Riches de vos expériences, n'hésitez pas à nous rejoindre afin de nous faire part de vos idées!

Contact: Université Populaire Albert Jacquard (UPAJ) à universite.populaire.jacquard@gmail.com

Un été riche en animations à l'Espace des Varennes

L'été est là et avec lui, une programmation riche et variée à l'Espace des Varennes! Porté par l'association Au Germe d'Initiatives Solidaires (AGIS), ce tiers-lieu, nouvellement reconnu comme Espace de Vie Sociale, vous propose des événements culturels, sociaux, éducatifs et écologiques pour tous les publics. Venez découvrir un espace où convivialité, solidarité et transition se rencontrent.

La guinguette des Varennes a ouvert ses portes pour une saison estivale placée sous le signe de la convivialité et de l'engagement. Un lieu où se mêlent musique, débats, ateliers et rencontres, autour de produits locaux et de saison. Un espace militant et solidaire, ouvert à tous, pour échanger et célébrer ensemble.

Après la fanfare « Fantasy Orchestra » pour son ouverture le 30 mai, ce sont les Escapades Estivales qui se sont arrêtées aux Varennes avec la Fête de la musique le 13 juin. Vendredi 27 juin à 20h, découvrez l'art du clown et de l'improvisation dans une ambiance décontractée et festive, organisée par la compagnie Artbigüé. Le 28 juin, de 16h à 22h, participez à un temps de réflexion et de débats sur le sens de notre engagement face



Contact: AGIS, 12 chemin de Bellevue, au 06 85 83 26 27 ou à bienvenue@augerme.org

aux enjeux socio-écologiques et politiques actuels. Un événement pour discuter, débattre et s'inspirer ensemble. Le 6 juillet à 16h, après-midi en musique avec le bal des familles pour profiter de ses proches et créer des souvenirs ensemble. Les 10, 24, 31 juillet et 28 août, de 16h15 à 17h15, séances de Qi Gong pour se détendre et garder la forme, en harmonie avec notre environnement. Dimanche 31 août en journée, un marché bio sera organisé par « Nature et progrès » pour promouvoir une alimentation saine et durable.

Les habituelles soirées jeux du 1^{er} vendredi du mois à AGIS ont déménagé pour l'été aux Varennes. Rendez-vous dès 17h (juin, juillet et août). Des jeux sont mis à votre disposition, mais vous pouvez aussi apporter les vôtres pour les partager.

L'Espace des Varennes est un lieu vivant et dynamique, où chacun peut trouver sa place et contribuer à notre projet commun. Que vous souhaitiez participer à un événement, proposer une animation, ou simplement venir découvrir nos activités, vous êtes les bienvenus.

Sports & loisirs

Recrutements et essais au club de volley

Pour la saison prochaine, le club recherche des joueurs pour son équipe compétition masculine du Championnat de Semaine (matchs se jouant le soir en semaine).

Également, si vous avez plus de 17 ans et que vous souhaitez essayer ou vous remettre au volley, contactez le club et retrouvez-nous lors des séances loisirs le jeudi à 20h30. Le club dispose d'une section loisir et de 2 équipes compétitions en Championnat de Semaine (une équipe masculine et une équipe mixte). L'ambiance y est toujours conviviale et sportive, diverses manifestations sont organisées au cours de la saison.

En janvier, après un petit tournoi interne, la galette des rois du club a

rassemblé près d'une trentaine de membres. En mars, une douzaine de membres avec leur famille ont participé à un déplacement pour assister à un match de volley du championnat professionnel à Tours. Le club a également organisé son tournoi interne caritatif annuel en participant à l'opération « Ensemble contre l'AVC ». Une vingtaine de joueurs des différentes sections du club étaient mélangés pour constituer les équipes. Une centaine d'euros a pu être récoltée et reversée à l'association France AVC via l'une de ses antennes locales.



Lors du tournoi interne caritatif en mars

Le 3 juillet, le club organisera son AG annuelle suivie, si la météo le permet, d'un barbecue offert par le club pour ses membres. Retrouvez toutes les infos sur notre site et page Facebook.

Contact: AS Volley Ball Mûrs-Érigné, salle des Grands Moulins, rue Émile Desmas, au 06 07 69 14 34, à volleymurserigne@gmail.com, sur volleymurserigne.wixsite.com/accueil ou sur Facebook : [asvolleyballmurserigne](https://www.facebook.com/asvolleyballmurserigne)

C'est l'heure des bilans, des remerciements... et des recrutements!

La saison se termine, mais la prochaine se prépare activement : planification des calendriers, organisation des projets du club et constitution des équipes!

Le MEBC a de nouveau clôturé une belle saison et remercie tous ses membres pour leur engagement «sur» et «en dehors» du terrain! Fier de ses joueuses et joueurs, de sa salariée, de ses coaches et entraîneurs, de ses bénévoles, de ses sponsors et de ses diables



Les U18 savourent la victoire!

rouges qui répondent toujours présents. Ils savent rebondir après les défaites et savourer les victoires, notamment celles de l'équipe U18 féminine, championne D1 Élite départementale et vainqueur de la Coupe de l'Anjou.

Fort de cette belle dynamique, le club recrute tous les joueurs et toutes les joueuses motivé(e)s, notamment chez les seniors. Les équipes Seniors Filles joueront l'an prochain en R3 et D2. Chez les garçons, en plus des Seniors déjà engagés en D2, une nouvelle équipe tout juste constituée fera ses débuts en D5. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à

contacter le club : des essais seront encore possibles en septembre.

Pour la remise en jambes des adolescents (nés entre 2008 et 2014), le MEBC organise son traditionnel «Summer Camp» du 25 au 29 août et y accueillera également les non-licenciés. Vous trouverez toutes les informations utiles sur les réseaux (horaires, prix, programme).

Contact: MEBC Mûrs-Érigné Basket Club, salle Myriam Charrier, rue des Lilas, sur Facebook : mebcmurserignebasketclub ou Instagram : mebc.basket

Randonner avec Les chemins creux, ça vous tente?

Et bien, venez faire de belles promenades de différentes distances avec les Chemins Creux. La saison s'est terminée le 13 juin et reprendra le 12 septembre.

Tous les vendredis après-midi (hors vacances scolaires de notre zone), nous proposons de randonner à tous les marcheurs, qu'ils soient débutants ou aguerris, sur différents sentiers dans un rayon de 30km autour de Mûrs-Érigné. Trois parcours sont proposés à partir du même point de rendez-vous : petit (4km), moyen (8km) et grand (11km). Tout est fait pour que chaque personne se sente à l'aise sur le circuit qu'elle aura choisi en fonction de sa forme physique du jour. L'encadrement est assuré par 4 bénévoles du club.

En complément, nous proposons d'autres activités pédestres : marche à la journée, marche de nuit, voyage d'un jour hors département, et, pour la première fois cette année, un séjour avec hébergement en Normandie.

Contact: Les chemins creux à cheminscreux49@outlook.fr ou sur cheminscreux.wordpress.com

Nous n'oublions pas le côté festif, et nous organisons un concours de belote, une assemblée générale avec repas dansant, un loto/galette, et une marche style «rallye nature» avec repas pour clôturer la saison.

Tous les membres du bureau, très attentifs à la cohésion du groupe, restent à l'écoute des adhérents et étudient chaque nouvelle proposition. N'hésitez pas à nous contacter et à venir nous rejoindre pour un essai de 1 ou 2 randonnées avant engagement. Nous serons présents au forum des associations. Vous pouvez consulter notre blog mis à jour régulièrement.



En bref

Forum des associations le 13 septembre

Le prochain Forum des associations se tiendra samedi 13 septembre de 9h à 13h à la salle Myriam Charrier.

Venez retrouver les associations sportives, culturelles, patrimoniales et sociales érimûroises.

Au programme :

des démonstrations, des temps d'échanges et l'occasion de découvrir ou redécouvrir votre club ou votre association, ainsi que ses valeurs, ses projets, et surtout ses membres.

Nous vous attendons nombreux !

Plus d'information sur www.murs-erigne.fr

Expression d'élus

Faire Société

À l'heure où le discours qui se voudrait dominant ne jure que par la sécurité, nous affirmons une autre priorité: la solidarité. «Faire société», c'est tisser du lien, répondre aux besoins, restaurer la confiance. Il ne s'agit pas de nier l'importance d'un cadre sécurisant, mais de souligner que la sécurité naît de l'engagement collectif et de l'entraide.

Nos actions le démontrent: les jeunes d'Unis-Cité se mobilisent pour rendre visite à celles et ceux qui vivent dans la solitude: personnes âgées, isolées ou fragiles. Ces rencontres sont autant des ponts tendus qui recréent du lien social, apportent soutien moral et rompent la spirale de l'exclusion, et de l'isolement.

Le projet culturel de territoire (PCT) œuvre dans le même sens avec par exemple le «Jau en fête», manifestation populaire plébiscitée par les habitants.

Face aux risques liés aux fortes chaleurs, notre plan Canicule

identifie et protège les publics vulnérables, garantissant ainsi leur santé dans un contexte climatique de plus en plus préoccupant.

La mutuelle communale, quant à elle, offre une couverture santé accessible à tous: indépendants, retraités et salariés sans mutuelle d'entreprise. Notre proposition solidaire garantit l'accès aux soins sans mettre en péril le budget des plus modestes. C'est le choix d'une protection sociale universelle, incarnée et bienveillante.

Chaque pôle, chaque service de la commune porte des initiatives qui, combinées, renforcent le sentiment de sécurité collective.

«Faire société», c'est créer un environnement optimiste et ouvert, où chacun se sent écouté et protégé. Veiller à la sécurité, c'est aussi compter sur des visages, des paroles, du soutien.

Le groupe majoritaire, «Mûrs-Érigné en actes».

« Rien de plus... Rien de moins! »

Un an de plus et rien n'a changé! Il est difficile pour notre groupe de discuter de sujets, alors qu'il ne se passe rien dans notre commune! C'est hélas le constat navrant que nous faisons! Le Conseil municipal n'est plus qu'une chambre d'enregistrement où sont votées les 4 à 6 délibérations mensuelles de la vie courante de la commune et nous le déplorons.

Les débats sont inexistantes et les sujets aussi! Le budget 2025 de la commune a été voté lors du Conseil municipal du 18 mars: projets: 0, investissements structurants: 0.

Par contre, ce budget a laissé la part belle à certaines associations partisanes ce qui ne peut que nous interroger sur le bien-fondé de telles largesses qui, rappelons-le, sont financées par nos impôts.

L'année prochaine, après 4 ans de gouvernance par la majorité actuelle, les habitants de Mûrs-Érigné ne pourront que regretter que rien ne se soit passé... Comme le dit une célèbre chanson: non, rien de rien. Non, je ne regrette rien!

Après 4 ans de regrets, il sera plus que temps d'apporter du changement à Mûrs-Érigné et répondre aux attentes des habitants. Les problèmes d'insécurité et d'incivilités croissantes, cités lors du conseil du mois de juin sont un exemple de problématique signalée à plusieurs reprises et que la majorité va enfin mettre dans ses priorités.

Nous vous souhaitons de passer de très belles vacances estivales... en rêvant à de jours meilleurs et plus dynamiques, dans notre commune!

Le groupe minoritaire, «Mûrs-Érigné au cœur».

La vérité sur la vente de la gendarmerie

M. le Maire ne manque pas d'audace dans sa manière de présenter le rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC).

Il est vrai que la commune hérite d'une gestion chaotique de M. Bodard. Mais il est surprenant de voir certains membres de l'actuelle majorité – autrefois proches de lui – feindre de découvrir cette situation.

La majorité se revendique de la démocratie participative, mais sur des dossiers importants comme celui de la gendarmerie, c'est l'opacité qui règne. Fin 2023, lors du vote du budget, le maire affirmait que les locaux étaient loués à un « bon locataire ». En avril 2024, une délibération révèle leur mise en vente. Or, un document interne datant de mai 2023 confirme que cette vente était envisagée depuis un an, sans en informer l'opposition. Pire encore: les comptes annuels votés intégraient toujours les loyers!

La CRC rappelle que les services municipaux avaient déconseillé

cette vente. Les élus d'opposition s'y sont opposés, mais la majorité s'est entêtée, invoquant des travaux jamais exigés par le locataire. Une chaudière avait déjà été remplacée, et l'évaluation des travaux a été faite par l'acquéreur lui-même, sans aucune mise en concurrence.

La CRC précise que des travaux légers auraient permis d'augmenter les loyers. De plus, le bien a été vendu en dessous de l'estimation des Domaines, dans un secteur pourtant recherché.

Résultat: perte de revenus, dette toujours en cours, et affaiblissement de la capacité d'investissement.

C'est une très mauvaise décision, prise dans l'opacité, au détriment des intérêts de la commune.

Le groupe minoritaire, «Ensemble pour Mûrs-Érigné».

Prochains conseils municipaux: mardis 1^{er} juillet, 9 septembre et 7 octobre à 20h à l'Hôtel de Ville.

Séances ouvertes au public et retransmises en direct sur la chaîne YouTube de la Ville (lien partagé sur le site et la page facebook de la Ville). Retrouvez les ordres du jour et les compte-rendus des séances sur www.murs-erigne.fr/citoyenne/conseil-municipal

Juin

Vendredi 27 juin

Concert trio Zelige
🕒 à 20h30 📍 à la médiathèque

Samedi 28 juin

« Réenchanter l'engagement »
par AGIS 🕒 de 16h à 22h
📍 au tiers-lieu des Varennes

Juillet

Mardi 1^{er} juillet

Conseil municipal
🕒 à 20h 📍 à l'Hôtel de Ville

Mercredi 2 juillet

Racontez votre anecdote érimûroise
🕒 de 18h à 20h 📍 à la médiathèque

Dimanche 6 juillet

Bal des familles par AGIS
🕒 à 16h 📍 au tiers-lieu des Varennes

Rdv nature en Anjou: « Vivant »
🕒 à 17h 📍 au CCJC

Les 10, 24 et 31 juillet

Qi Gong par AGIS
🕒 de 16h15 à 17h15
📍 au tiers-lieu des Varennes

Judi 17 juillet

Rdv nature en Anjou: « Les mystères
du frêne têtard »
🕒 à 10h 📍 rdv à l'aire de la Prée d'Érigné

Vendredi 18 juillet

Les promenades fantômes
🕒 à 21h30 📍 rdv au Cimetière d'Érigné

Samedi 19 juillet

Le Jau en fête
🕒 à 14h 📍 au parc du Jau

Mardi 22 juillet

Inventaire des papillons de Nuit
🕒 à 22h 📍 rdv à l'Hôtel de Ville

Vendredi 25 juillet

Les promenades fantômes
🕒 à 21h30 📍 rdv au Cimetière d'Érigné

Judi 31 juillet

Rdv nature: « Mon ami le lierre »
🕒 à 10h 📍 rdv à l'aire de la Prée d'Érigné
Marché bio par Nature et progrès
🕒 en journée
📍 au tiers-lieu des Varennes

L'agenda érimûrois

Août

Judi 21 août

Collecte de sang
🕒 de 15h30 à 19h30 📍 au CCJC

Samedi 23 août

Les promenades fantômes
🕒 à 21h 📍 rdv au Cimetière d'Érigné

Mercredi 27 août

Rdv nature en Anjou: « Balade jouets
buissonniers et musique verte »
🕒 à 10h 📍 rdv au port Gaurion

Judi 28 août

Summer games
🕒 à 14h 📍 à l'Espace Jeunes
Rdv nature en Anjou: « Vive l'ortie »
🕒 à 10h 📍 rdv au camping des Varennes

Qi Gong par AGIS

🕒 de 16h15 à 17h15
📍 au tiers-lieu des Varennes

Samedi 30 août

Les promenades fantômes
🕒 à 21h 📍 rdv au Cimetière d'Érigné

Septembre

Samedi 6 septembre

Café des élus 🕒 de 10h à 12h
📍 au camping des Varennes

Dimanche 7 septembre

Vannerie et végétaux tressables
🕒 de 15h à 17h30
📍 rdv au parking du CTM

Mardi 9 septembre

Conseil municipal
🕒 à 20h 📍 à l'Hôtel de Ville

Samedi 13 septembre

Forum des associations
🕒 de 9h à 13h 📍 salle Myriam Charrier

Dimanche 14 septembre

Festimûr'ânes par Érimûr'ânes
🕒 de 10h à 18h 📍 à l'Espace des Varennes

Vendredi 19 septembre

Présentation
du programme Buis's'aidance
🕒 de 10h30 à 12h 📍 à l'Espace Bellevue

Mercredi 24 septembre

Vadrouille pour petits petons
🕒 de 10h à 11h
📍 rdv à l'aire de la Prée d'Érigné

À noter

Marché hebdomadaire:

Les vendredis, au parc du Jau,
de 16h30 à 19h30

Contes d'Aïcha:

Des histoires pour petites
et grandes oreilles:
les mercredis 2 et 9 juillet 2025

Café associatif au Gerموir:

Ouvert les vendredis de 18h à 20h

Guinguette associative des Varennes (camping municipal):

Ouverte les vendredis et samedis
de 18h à 23h, les dimanches
de 18h à 21h. Les jeudis
(juillet - août) de 18h à 21h.
En juin, juillet et août, soirée jeux
à partir de 17h le premier vendredi
de chaque mois.

Repair Café:

Permanence tous les derniers
samedis de chaque mois
(sauf décembre),
de 9h30 à 12h30, au Gerموir.

Plus d'infos:

www.murs-erigne.fr

 MursErigneOfficiel

 @murserigneofficiel